

Contrat d'engagements des adhérents
AMAP « ATOUT BOUT DE CHAMPS »

M. _____ Et M Stéphane COLLIN
Adresse _____

CONTRAT PAIN ISSU DE FARINE BIOLOGIQUE

Engagement pour 15 distributions tous les 15 jours du vendredi 6 janvier au vendredi 21 juillet 2017.

	Prix	Quantité	Total
Pain du jour	3.20€x15=48€		
PETIT PANIER : 1 pain de campagne + 1 pain du jour	6€x15=90€		
MOYEN PANIER : 1 pain de campagne + 1 pain du jour + 1 pain avec des raisins	9€x15=135€		
GRAND PANIER : 1 pain de campagne, 1 pain aux graines de sésame, 1 pain aux graines de tournesol + 1 pain avec des raisins	12€x15=180€		
1 brioche)	4,95€x15=74,25€		
	Prix pour 15 livraisons		

- Le pain du jour sera au choix du boulanger à chaque livraison: sésame, tournesol, lin, raisin
- Les pains feront de 500gr à 600gr
- Brioche de 380gr environ

Engagements du consommateur Adhérent :

- Payer à l'avance la distribution des produits (possibilité de faire 2 chèques). Les chèques libellés à l'ordre de « Atout bout de champs ».
- Venir prendre son pain le jour et au lieu habituel de la distribution du panier de légumes de 18h45 à 19h30
- En cas d'empêchement (retard, vacances, etc.) l'adhérent doit se charger de trouver une tierce personne qui prendra la commande.

Engagements du Producteur :

- Elaborer le pain avec de la farine issue de la culture biologique, moulue à la meule de pierre.
- Livrer les produits le jour de la distribution.
- Aviser ses partenaires en cas de problème exceptionnel qui affecterait la livraison ou toute activité.
- Prendre en compte les remarques et les besoins des adhérents.

Date :
M/Mme _____

Date :

N° de téléphone : _____

Signature de l'adhérent

Signature du producteur :